<u>Informations communales relatives à la réunion du Conseil municipal</u> du 30 septembre 2016

1. Urbanisme

<u>Déclaration préalable</u>:

PETIT Roger Division de parcelle 12 rue de la Corvée JOCHMANS Alexandre Abri de jardin 10 rue du Stade

<u>Permis de construire</u>:

BIZE Etienne Extension maison d'habitation 4 impasse de Thurey
AMIOTTE Pascal Extension maison d'habitation 2 rue du Pater
PETIT Roger Maison individuelle 12 rue de la Corvée
JACQUET Pascal Véranda 73 bis Grande rue

Vente de terrain d'aisance:

Suite à la demande formulée par Mme Sophie LOCATELLI, le Conseil municipal accepte de lui céder une bande de terrain à l'aplomb du balcon au 42 Grande rue. Les frais de bornage et notariés sont à la charge de l'acheteur, le prix du m² est de 20 € (décision du Conseil municipal du 11/09/2015).

2. Avenir de la croix devant l'Eglise

Le Conseil municipal décide de retirer la croix située à droite de l'entrée de l'Eglise. Sa stabilité présente des risques pour les passants et sa remise en état demande un investissement trop important pour pouvoir la conserver.

3. Achat de matériel

Le Conseil municipal décide d'acquérir un perforateur Bosch pour 961,50 € HT et de remplacer le drapeau des Anciens Combattants de la commune pour un montant de 1 008,00 € HT (ce dernier n'ayant jamais été changé).

4. Lotissement de Thurey

<u>Demande de subvention</u>: le Conseil municipal décide de réaliser les travaux d'aménagement de la rue Tavernier pour un montant 31 968,90 € TTC et sollicite une subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) auprès de la Préfecture.

<u>Desserte électrique</u>: Le Conseil municipal accepte la proposition du SYDED (Syndicat mixte d'énergies du Doubs) pour la desserte électrique du projet du lotissement de Thurey. Estimation prévisionnelle du coût total de l'opération 35 930 € TTC.

5. Aire de jeux

Le Conseil municipal décide de sécuriser l'aire de jeux par une clôture, des devis seront demandés à plusieurs entreprises.

6. Baux communaux

Le Conseil municipal décide de rencontrer les agriculteurs pour une mise à jour des baux ruraux. Une date de réunion sera fixée prochainement.

7. <u>Informations diverses</u>

- ➤ <u>Ecole</u> : les travaux à l'étage de l'école sont terminés. Deux salles sont à la disposition de l'école et des associations.
- > Impasse Verger Grangier et rue des Pellerets : les travaux de ces deux rues sont réalisés.

- ➤ Monument aux morts : afin de remettre en état l'édifice, il a été nécessaire de le démonter. Il sera à nouveau en place pour la cérémonie du 11 novembre 2016.
- ➤ <u>Eglise</u> : la réfection du toit du porche est en cours et les travaux d'aménagement autour de l'Eglise débuteront semaine 40.

Dates à retenir :

21 octobre 2016 Prochaine réunion du Conseil municipal à 20h30

25 octobre 2016 Cinéma: « Comme des bêtes » à 20h00 salle Charles Parisse

29 octobre 2016 Marché des producteurs à partir de 9h00

Fermeture de l'agence postale :

du 24 au 29 octobre 2016

Listes électorales

Les demandes d'inscription sur les <u>listes électorales 2017</u> doivent se faire en mairie <u>au plus tard le 31 décembre</u> 2016 inclus.

<u>Pièces à fournir</u>: pièce d'identité et justificatif de domicile

Arrêté préfectoral de restriction ou d'interdiction des usages de l'eau (n° 25-2016-10-04-003)

Il est interdit:

- D'arroser les pelouses et espaces verts entre 8h et 20h (les potagers ne sont pas concernés).
- De laver les voitures, les terrasses

Il est également interdit de remplir des cuves à la fontaine de la Place de la Poste.

Informations « ACCRO'GYM »

- ▶ le mercredi à 20 h 00 : Cours de GEA Gymnastique Entretien Adultes (Mixte) (Penser à apporter votre tapis et votre bouteille d'eau).
- ▶ le jeudi à 19 h 30 : Cours de QI GONG Travail Energétique Chinois (Mixte)

Les cours se font à l'étage du Groupe Scolaire Guillaume Aldebert (accès par l'escalier extérieur).

Pour ces deux cours, il est demandé :

- > Un règlement de 87,00 € pour l'année, couvrant l'inscription au Club et la licence-assurance à la F.F.E.P.M.M. « Sport Pour Tous »,
- > Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la gymnastique et/ou du Qi Gong.

Les inscriptions auront lieu sur place à l'issue des premières séances d'essai.

Pour tout renseignement complémentaire : Emmanuelle au 03.81.63.03.20.

Alors à très bientôt de se retrouver...

L'Equipe Animatrice et Dirigeante